

LES SITES LEPARGNE-CORUM.COM - LEPARGNE-CORUM.FR - EPARGNE-CORUM.COM - CORUM-LEPARGNE.FR - LEPARGNE-CORUM-AM.COM - CORUM-LEPARGNE.COM - CORUML-EPARGNE.COM- CORUM-EPARGNE.NET -

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces sites ont usurpé le nom de la société corum. Ce n'est hélas pas la première fois. Nous en sommes déjà à minima à 8 sites frauduleux. Ils sont tous sur la liste noire de l'AMF. La première inscription date du 04/08/2021. Il s'agit bien sur de placements immobiliers.

En préambule, l'AMF a publié le 14/02/2023 un nombre très important de clones frauduleux de

la société corum. Nous ouvrons une page spécifique sur ces nouveaux sites que vous pouvez consulter avec le lien ci-après

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-corum-assetmanagement-com-corum-asset-management-com-corum-lepargne-eu-epargne-corum-fr-corum-assets-management-com-corum-scpi-fr/>

Mais pour garder une unicité dans nos recherches, toutes les informations relatives au fonctionnement de l'arnaque resteront sur cette page. Ces sites sont exploités par le même réseau.

Les sites internet :

Le site lepargne-corum-am.com

Il a été créé le 19/07/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lepargne-corum-am.com>

Le site corum-lepargne.com

Il a été créé le 01/10/2020. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/corum-lepargne.com>

Le site corum-lepargne.fr

Il a été créé le 01/10/2020. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/corum-lepargne.fr>

Le site lepargne-corum.fr

Il a été créé le 17/03/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lepargne-corum.com>

Le site epargne-corum.com

Il a été créé le 05/03/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/epargne-corum.com>

Le site coruml-epargne.com

Il a été créé le 07/03/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/coruml-epargne.com>

Nos recherches :

Les sites ne sont pas accessibles. Cette volonté d'opacité est un des moyens de détecter des fraudes. Cela n'a pas nui à la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégorie :

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 79 72 51 11

Le numéro 01 79 75 27 51

Le numéro 01 79 73 89 87

Le numéro 07 56 90 31 18

Ce numéro a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/383941>

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Cécilia LAIK

Le produit

Il est proposé d'investir dans les produits de la société bien connue CORUM. Il s'agit d'une usurpation d'identité. Nous publions un mail reçu par un potentiel client :

<https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Le-mail-du-site-coruml-epargne.pdf>

Nous publions le contrat proposé :

https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Le-bulletin-de-Souscription-du-site-coruml-epargne.com_.pdf

Il est identique à celui des sites frauduleux de vente des places de parkings. Nous en publions un spécimen :

[Le bulletin de Souscription du site moon invest-1](#)

Les informations juridiques

Ces quatre noms de domaine sont tous sur la liste noire de l'AMF :

- Le site epargne-corum.com le 25/10/2021
- Le site corum-lepargne-am.com le 09/09/2021
- Le site lepargne-corum.com le 04/08/2021
- Le site lepargne-corum.fr le 09/09/2021

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde?page=7>

Le site coruml-epargne.com ne l'est pas encore car il a 3 jours à la date de nos recherches.

Conclusion :

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<https://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant

l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

